

N/REF : 29/05/2026 14H17 C:000003 I:80075
V/REF : AC/C47602
V/Email reçu le Vendredi 29/05/2026 a 14H17

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLM
IMMEUBLE : CLOS MIRABELLES -CLM
40, MAIL DE LA BESNERAIE
CLOS DES MIRABELLES/GRAND BOIS
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 38 MAIL DE LA BESNERAIE - MR MME DIAS BARBOSA JOAQUIM 07 74 90 08 11
09 53 35 63 01
LOGEMENT N° 106811, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE

MOTIF : REFIXER TABLIER BAIGNOIRE
Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 04/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONSTAT : LE TABLIER EST HS DU A UNE FUITE SOUS BAIGNOIRE SUR VIDAGE
AUTRE CONSTAT : BAIGNOIRE ROUILLÉE
APPEL A LA GESTIONNAIRE SANS REPONSE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
PRECONISATION : REMPLACEMENT BAIGNOIRE ET VIDAGE

OBSERVATIONS : GP LGESTION Email envoyé le 22/06/26 a 10H12 Mme S FARUEL

ETANT SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDONS
A LA CLÔTURE DE CETTE DEMANDE. CORDIALEMENT
SI VOUS SOUHAITEZ NÉANMOINS QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS, MERCI DE
NOUS FAIRE PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE.

LE D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 15/06/26 A 10H19 SFARUEL@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE A NOTRE DEMANDE DU 04/06 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI
LES PRECONISATIONS SONT A RÉALISER. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS,
CORDIALEMENT

FM D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 04/06/26 A 17H23 SFARUEL@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE AU CONSTAT DU TECHNICIEN, PRÉVOIR REMPLACEMENT DE LA

BAIGNOIRE AINSI QUE DU VIDAGE AVANT REMPLACEMENT TABLIER. DANS L'ATTENTE DE VOTRE ACCORD,

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46	51,46
	TOTAL H.T.			51,46
	T.V.A. a 10,00%			5,14
	TOTAL T.T.C.En EURO			56,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.